

simplement que le gouvernement est en faveur du Nigéria. Les preuves sont maintenant beaucoup trop nombreuses pour qu'on puisse prétendre que même les gens qui vivent dans la partie fédérale du Nigériu approuvent complètement les actes de leur gouvernement militaire ou ceux de leurs forces armées en campagne.

Une des choses qui m'ont le plus stupéfié dans les remarques faites cet après-midi par le premier ministre, c'est quand il a dit que le Canada ne devait pas intervenir auprès des Nations Unies, soit en commission soit à l'assemblée générale, parce que cela porterait atteinte à l'amitié très réelle et très significative qui lie le Canada au Nigéria et à d'autres nations africaines. Il me semble, monsieur le ministre, que vous vous souciez plus de ce genre de relations amicales que de la vie humaine elle-même.

L'hon. M. Sharp: Mon souci est le même.

M. MacDonald: J'en doute, s'il faut en juger par les actes du gouvernement ces derniers mois.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député doit adresser ses remarques à la présidence.

M. MacDonald: Je suis désolé, monsieur l'Orateur. L'intervention du ministre a rendu la confrontation plus personnelle que je ne l'avais voulu. Personnellement, j'estime que lorsque nous pénétrons dans un domaine de conflit international, comme c'est le cas en l'occurrence, il peut y avoir certains risques et certaines difficultés à traiter du problème auquel nous faisons face à l'heure actuelle. Nous devons accepter ce que j'appelle le risque raisonnable de tendre nos rapports d'amitié avec d'autres pays et les opinions qu'ils peuvent avoir de nous, surtout s'il s'agit d'une question de droits humains ou d'existence.

● (6.10 p.m.)

Le premier ministre a souvent fait allusion au fait que nous devons prendre garde de ne pas créer de précédents. Je suis parfaitement de son avis. Nous devons être extrêmement prudents quant aux précédents qui sont établis dans la communauté internationale. A l'heure actuelle, on crée l'un des plus dangereux et des plus diaboliques précédents en autorisant un gouvernement national ou fédéral à prendre les mesures qu'il désire pour étouffer ou maîtriser la révolution d'une minorité, quelle que soit son importance, dans

l'intérêt de l'unité nationale. Peu importent les bombardements, l'importance et la forme du blocus économique, le tort causé aux civils, femmes et enfants, on autorise tout cela au sein de la collectivité internationale, pourvu que l'on agisse au nom de l'intégrité territoriale, de la souveraineté nationale ou de quelque autre slogan qui empêche les Nations Unies ou tout autre forum international de prendre des mesures. Est-ce là le précédent que nous établissons?

Je me souviens que déjà, au ministère des Affaires extérieures, on s'inquiétait de l'analogie qui pourrait être faite entre le Biafra, le Nigéria et le Québec. Je dirai à mes amis du Québec qu'ils devraient surveiller étroitement le précédent dont nous permettons l'instauration. S'ils s'inquiètent et se préoccupent de leurs droits et de leurs libertés futurs, ils devraient se demander si cela justifie une intervention quelconque du gouvernement fédéral en ce qui concerne ces minorités? Naturellement, l'analogie avec le Québec s'est révélée fallacieuse parce que, Dieu merci, nous n'avons pas vécu l'enfer que les Biafrais et les Nigériens ont enduré ces dernières années. Ceux qui tentent d'y établir une analogie sont malintentionnés.

Je me préoccupe de la situation actuelle au Biafra et au Nigéria, et je me préoccupe comme tous les Canadiens du fédéralisme, mais je ne voudrais pas en faire du dogmatisme. Les gens le moins épris de justice, le moins compatissants, ne doivent pas chercher de solution universelle applicable à chaque situation. Nous voulons juger et traiter les situations comme elles sont, et c'est ce que notre gouvernement s'est abstenu de faire au Nigéria et au Biafra.

Le gouvernement soutient qu'il est neutre, et cependant il ne dialogue qu'avec une partie. Il attend la réponse du colonel Ojukwu, mais il ne lui pose jamais de questions. Pendant des années, le gouvernement a entretenu des contacts diplomatiques avec le Nigéria. Il juge suffisamment important pour une opération efficace de secours de dépêcher un représentant spécial du premier ministre à Lagos, mais il ne loge jamais un appel téléphonique de 10c. au Biafra. Quelle sorte de neutralité est-ce? Ce n'est pas du tout de la neutralité. C'est simplement accepter la propagande habilement conçue par d'autres gouvernements qui possèdent certains intérêts dans ce pays, et qui se servent du réseau particulier de communications établi par le gouvernement du Nigéria lui-même.

Si nous voulons vraiment adopter une position neutre, et nous ne l'avons pas fait au-